

Orléans, le 07/11/2023

Objet : Conseil de Perfectionnement

Madame, Monsieur,

Vous avez été élu(e) délégué(e) de votre formation universitaire par apprentissage. A ce titre vous êtes le Représentant des apprentis de votre promotion, convié au conseil de perfectionnement du CFA des Universités Centre-Val de Loire, qui se déroulera le :

**Jeudi 30 novembre 2023 de 14 h00 à 15H30 en visioconférence
Via la plateforme Teams**

Objectifs du conseil de perfectionnement :

- Présenter le CFA des Universités Centre Val de Loire (offre de formation, effectifs, financement), exposer les projets et actions en cours et à venir,
- Echanger et être à l'écoute de vos expériences, avis et suggestions sur le fonctionnement du CFA des Universités.

Le conseil de perfectionnement s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue. Votre retour d'expérience nous permet d'améliorer nos pratiques, et de mieux répondre aux attentes des apprentis et des entreprises.

Sont conviés à ce conseil de perfectionnement, des représentants :

- des apprentis,
- des directeurs et/ou doyens de composantes des Universités (IUT/UFR),
- du CFA des Universités,

Le lien de la visioconférence Teams, vous sera adressé prochainement.
L'absence en cours pour participer au conseil de perfectionnement, est justifiée.

Cordialement,
Françoise LE VÉZU,
Directrice du CFA des Universités
Centre-Val de Loire

